

JUIN / 2026



TABLE RONDE AVEC LE PDG

L'UNSA ENTENDUE !

En cours depuis de nombreuses années, l'implosion du Groupe SNCF s'est récemment accélérée sous l'effet de la mise en concurrence du monde Voyageurs, de la privatisation de Fret SNCF, de la réorganisation permanente chez Réseau... La fragmentation du corps social cheminot et l'effritement du socle des droits communs se poursuivent, le tout dans un contexte international tendu qui attise une inflation forte et durable.

Alors que ces derniers mois, la direction restait sourde aux attentes légitimes des cheminotes et des cheminots, et répondait à nos revendications par des mesures dilatoires (observatoires et comités d'experts), la mobilisation de l'UNSA-Ferroviaire a permis de faire revenir la direction à la table des négociations.

LES REVENDICATIONS UNSA-FERROVIAIRE

- La prise en compte du contexte inflationniste : **activation de la clause de revoyure NAO** que nous demandons depuis mars 2026, Augmentation Générale des Salaires pour tous, revalorisation des indemnités kilométriques, ...
- **Des recrutements** pour assurer la couverture des postes en opérationnel et limiter la surcharge de travail, mais également dans les fonctions supports et notamment sur les métiers RH, afin de contrer les effets des réorganisations passées et faciliter la mise en place d'un nouveau dialogue social de proximité
- L'ouverture de négociations pour traiter les **spécificités de l'encadrement**, entre un accord Forfait-Jours à bout de souffle, le besoin de repenser les parcours professionnels et la mobilité
- **La mise en œuvre d'un agenda social ambitieux** : accord sur l'égalité et la mixité, véritable droit à la déconnexion, formation...
- **Le maintien du socle de droits des salariés transférés** dans les filiales TER, avec une réflexion dans la durée sur les adaptations utiles et les compensations.

CE QUE L'UNSA-FERROVIAIRE A OBTENU

1. Une détente du calendrier pour le maintien de tous les droits dans les sociétés dédiées Voyageurs :

- La prolongation de l'Accord sur l'Organisation du Temps de Travail jusqu'à fin 2028
- Pour les filiales en cours de création : passage de 15 à 24 mois pour le maintien des accords

2. Sur le pouvoir d'achat :

- **Augmentation de la GRAVAC** (Gratification de Vacances) de 100 € pour tous les cheminots. Pour cette année, un complément de 100 € sera versé avec la paie de juillet. C'est une augmentation pérenne.
- **Répercussion de la hausse du SMIC** sur le salaire minimum SNCF (SMIC +10%)
- **Engagement de respecter la clause de revoyure NAO** prévue à l'accord 2026 signé par l'UNSA-Ferroviaire avant la fin de l'année

3. Sur l'emploi :

- **100 emplois RH supplémentaires** pour améliorer l'accompagnement humain et la mise en oeuvre de l'accord sur le dialogue social de proximité signé par l'UNSA-Ferroviaire

**NOTRE LETTRE DE
RESERVE DU 27 AVRIL**



- **350 recrutements supplémentaires** seront réalisés d'ici fin 2026 sur les emplois en tension

4. Concernant vos conditions de travail

- **Un budget spécifique** alloué aux encadrants de proximité pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail
- **Aucune restructuration** mise en oeuvre au second semestre 2026 - détente des calendriers des projets locaux.
- **Le projet Destination 2030** de SNCF Voyageurs est mis en pause a minima jusque fin juillet

D'autres négociations ont été actées au cours de cette table ronde, avec pour objectif de mettre en place des principes communs à toutes les entités du Groupe pour conserver un socle de droits pour les cheminotes et les cheminots :

1. **Un complément à l'accord PEDPP** en élargissant son application au groupe : offrir des garanties sur la mobilité, l'évolution professionnelle au sein du groupe, les passerelles entre sociétés ...
2. **Une politique logement** commune
3. **Égalité professionnelle, mixité et diversité**
4. **Formation**, avec une priorité sur l'anticipation des évolutions des métiers
5. **Épargne salariale et Compte Epargne Temps**, avec une extension des dispositifs à toutes les sociétés
6. **Une négociation spécifique sur l'encadrement** (et notamment le droit à la déconnexion) sera également menée pour aboutir à un accord chapeau qui s'appliquera dans toutes les sociétés.

**NOTRE TRACT
FORFAIT JOURS**



**L'UNSA-FERROVIAIRE ATTEND
DÉSORMAIS L'OUVERTURE DE
CES NÉGOCIATIONS POUR
PORTER SES REVENDICATIONS
ET APPORTER DES DROITS
SUPPLÉMENTAIRES POUR
TOUS.**

**UN ACCORD SERA
PROCHAINEMENT MIS À LA
SIGNATURE ET LE BUREAU
FÉDÉRAL DE L'UNSA-FERROVIAIRE
PRENDRA SA DÉCISION DE SIGNER
OU NON CET ACCORD.**





BULLETIN D'ADHÉSION



JE SOUHAITE ADHÉRER EN LIGNE

» Pas besoin de remplir le bulletin papier dans ce cas.

» Je scanne le QR Code ou je clique sur la flèche

J'ADHÈRE À L'UNSA-FERROVIAIRE

» Je donne mon consentement pour que les informations me concernant collectées à l'aide de ce formulaire fassent l'objet d'un traitement informatisé réalisé par l'UNSA-Ferroviaire, pour les finalités de gestion des adhérents, me faire bénéficier des offres de ses partenaires et me proposer de m'aider lors de problèmes avec mes employeurs. Je suis informé que mes données seront conservées dans la limite des prescriptions légales et que je peux retirer mon consentement à tout moment en cliquant sur l'onglet « suppression compte ».

» Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que du règlement européen, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant ainsi que de limitation et d'effacement en vous adressant à dpo@unsa-ferroviaire.org

LIEU, DATE & SIGNATURE

VILLE

DATE

SIGNATURE

PARRAINÉ PAR (FACULTATIF)

VOS COORDONNÉES PERSONNELLES

NOM
PRÉNOM
DATE DE NAISSANCE
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
EMAIL
TÉLÉPHONE

VOS COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

N° DE CP*		
CLASSE		
CP*	COI	CDD
ALTERNANT		
ENTREPRISE PRIVÉE		
EMPLOI TYPE		
LA SA / L'ENTREPRISE PRIVÉE		
ÉTABLISSEMENT		
TÉLÉPHONE		

MONTANT DES COTISATIONS

AGENTS	CLASSE	COTISATION ANNUELLE BRUTE**	COTISATION MENSUELLE NETTE	COTISATION ANNUELLE NETTE
ALTERNANTS & CDD		12 €	0,34 €	4,08 €
AGENTS SNCF ET SALARIÉS DES ENTREPRISES FERROVIAIRES PRIVÉES	CLASSE 1	92 €	2,61 €	31,28 €
	CLASSE 2	98 €	2,78 €	33,32 €
	CLASSE 3	110 €	3,12 €	37,40 €
	CLASSE 4	130 €	3,69 €	44,20 €
	CLASSE 5	150 €	4,25 €	51,00 €
	CLASSE 6	180 €	5,10 €	61,20 €
	CLASSE 7	200 €	5,67 €	68,00 €
	CLASSE 8	255 €	7,22 €	86,70 €
	CLASSE 9	290 €	8,22 €	98,60 €
RETRAITÉS	RETRAITÉS	48 €	1,36 €	16,32 €
	RÉVERSION	24 €	0,68 €	8,16 €

**Article 199 quater C du Code des impôts : le crédit d'impôt est de 66 % du montant de la cotisation. Si vous ne payez pas d'impôt sur le revenu, les services fiscaux vous remboursent le crédit d'impôt par chèque.



UNSA-FERROVIAIRE